

INTERVENTIONS

La fabrique du citoyen

PAR MICHEL WIEVIORKA · PUBLICATION 7 JUIN 2013 · MIS À JOUR 11 MAI 2016

Intervention de Michel Wieviorka au 59e Congrès de l'Association des bibliothécaires de France, 6 juin 2013, dont le thème général était : La bibliothèque, fabrique du citoyen.

Dans l'histoire des droits, la progression de la citoyenneté, selon notamment l'historien-sociologue Thomas Humphrey Marshall (faut-il citer ici sa célèbre conférence de 1949 : «Citizenship and Social Class » ?) a commencé au XVe siècle par les droits civils – les droits de l'homme et du citoyen, à commencer par la liberté de pensée, et d'expression, ou par le droit de propriété, ainsi que par le principe d'égalité des citoyens devant la justice. Ensuite sont venus à partir du XIXe siècle les droits politiques, à commencer par celui à la participation à l'exercice du pouvoir politique, notamment par le vote. Puis au XXe siècle, avec l'État-providence, les droits sociaux, par exemple le droit à des prestations sociales de la part de l'État, le droit à l'éducation, à la santé. On a parfois reproché à T.S. Marshall de s'être arrêté là, et d'avoir développé une approche de type social-démocrate s'intéressant aux seuls ouvriers, blancs, de la classe ouvrière britannique, et oublieuse par exemple des femmes.

Toujours est-il qu'il nous apporte une bonne base de départ, et qu'aujourd'hui sont en plus débattus, et très largement,



*59e congrès de l'ABF, du 6 au 8 juin
2013 au Centre de Congrès de Lyon
sur le thème : La bibliothèque,
fabrique du citoyen*

les droits culturels, avec d'ailleurs une question fort intéressante : ces droits doivent-ils être confiés à des minorités en tant que telles, et gérés alors par les instances dont elles se dotent, ou doivent-ils être référés, comme je le pense, aux individus, qui peuvent choisir d'en bénéficier ? C'est une chose, en effet, de pouvoir accéder à une langue, une histoire, des traditions, des façons de rendre la justice parce qu'on fait le choix personnel d'y accéder, c'en est une autre d'être soumis à une langue, une histoire, etc., sans que cela résulte d'une décision personnelle, et parce que l'on appartient à un groupe, d'être alors soumis sa loi. J'ajoute que ce débat a été véritablement lancé à la fin des années 70, à partir du livre de John Rawls (*Théorie de la Justice*), à qui des philosophes, comme Michael Sandel, ont reproché de ne connaître que des individus abstraits, sans tenir compte de leur ancrage culturel ou religieux.

La citoyenneté implique tout un ensemble de droits, et c'est un processus en expansion. Être citoyen, c'est donc d'abord bénéficier sans conditions de ces droits, obtenus, comme souvent pour les droits, à l'issue de combats politiques et en fait limités à certains humains – pendant longtemps, il fallait payer des impôts (le scrutin censitaire), être un homme, et il faut aujourd'hui avoir un certain âge – 18 ans depuis 1974. Les femmes n'ont obtenu en France le droit de vote qu'en 1944, les militaires en 1945. C'est un ensemble de droits qui est réservé aux nationaux, et, partiellement, pour certains scrutins seulement par exemple, ouvert à des étrangers – à condition, dans ce cas, qu'ils appartiennent à l'Union européenne.

Le citoyen est donc doté d'une qualité, de droits, ce n'est pas un individu totalement abstrait. C'est un acteur, puisqu'il peut voter, se faire élire. Ce n'est pas un pur sujet, au sens où le sujet est une virtualité, la possibilité de se transformer. Le sujet pur, si l'on veut, c'est la possibilité d'agir, c'est une potentialité, dont chaque être humain est doté, mais qui ne se transforme pas aisément ou nécessairement en agir, en action. J'utilise ici le mot sujet dans un sens moderne, et non dans celui qu'il avait au moment de la Révolution française, quand être citoyen, c'était précisément ne pas être sujet, c'est à dire assujetti au pouvoir royal. Aujourd'hui, être sujet, c'est être capable d'agir. C'est même avoir comme tous les autres sujets cette capacité, ce qui introduit un principe d'égalité dans la définition du sujet.

Le sujet pur ne se comprend pas en tant qu'il est pris dans une expérience, dans des interactions limitées, mais en amont. Quand il devient citoyen, il agit, par exemple en votant, en s'exprimant, en participant à une expérience de démocratie délibérative, ou participative. Le sujet-citoyen participe à la vie de la Cité.

Le sujet peut aussi devenir un acteur social, participer à une grève, militer dans une association, se syndiquer, il peut aussi passer à l'action culturelle, revendiquer des droits culturels, ou religieux.

Il n'est pas toujours facile, ni même possible, d'être sujet citoyen. Même en démocratie, ce qui est le cas pour notre pays, des obstacles importants peuvent se dresser. Les conditions sociales peuvent ne pas le faciliter : si vous êtes soumis au racisme, à l'exclusion sociale, à la discrimination, vous aurez le sentiment que les valeurs républicaines, qui font de vous en théorie un sujet-citoyen ne s'appliquent pas à vous. Vous êtes abstraitement, théoriquement citoyen, vous ne l'êtes pas concrètement, en réalité. C'est ce que Karl Marx a appelé l'universalisme abstrait, la référence à des valeurs universelles qui en théorie valent pour tous, mais en réalité ne fonctionnent que pour une partie de la population. Et quand il n'est pas possible d'être citoyen, de participer à la vie de la Cité normalement, alors, survient la rage, la violence, les conduites de destruction ou d'autodestruction – souvenons-nous des émeutes de 2005. Ou bien encore le repli sur soi, certaines formes de religiosité, voire de sectarisme.

En démocratie, la citoyenneté n'est donc pas parfaitement acquise, les droits du citoyen appellent extension. Mais il y a plus : la citoyenneté peut perdre une partie de son sens, sembler inutile, illusoire, le citoyen peut être désabusé, ou fatigué et ce non pas tant de son fait. Nous vivons une période, en France, en Europe, dans le monde entier, où les partis politiques inspirent de moins en moins confiance, où les citoyens s'interrogent sur l'utilité des systèmes politiques. Cela apparaît dans toute sorte de sondages, cela peut revêtir diverses formes.

Dans certains cas, c'est l'abstention. Dans le passé, l'abstention était surtout le fait de catégories sociales peu éduquées, marginales, aujourd'hui, elle est aussi le fait de personnes déçues, qui ne trouvent rien de satisfaisant dans

l'offre politique, elle devient un geste politique, qui fait sens. Le phénomène est si impressionnant que des politologues, tels Colin Crouch, lui ont trouvé un nom, ils parlent de post-démocratie pour désigner ces situations où personne ne remet en cause l'idéal démocratique, mais où les citoyens se détournent de leurs droits, ne les utilisent pas, laissant le pouvoir aux responsables politiques, aux médias, aux instituts de sondages. La post-démocratie vient signifier l'épuisement ou le déclin, peut-être provisoire, peut-être définitif, de la représentation politique, la crise, en tout cas, de la démocratie représentative. C'est pourquoi d'autres formes de démocratie sont proposées depuis deux ou trois dizaines d'années, à commencer par la démocratie participative et la démocratie délibérative. Celles-ci peuvent-elles, doivent-elles se substituer à la démocratie représentative, ou la compléter, voire lui insuffler un sang nouveau ? La discussion est ouverte et active.

Dans d'autres cas, la crise des systèmes de représentation politique débouche sur du populisme, lui-même associé à l'idée de démocratie directe, c'est-à-dire à l'idée qu'il ne peut y avoir de médiation entre le peuple, et le pouvoir d'État, ou l'opposition qui se constitue pour y parvenir, avec en général un leader charismatique. Il existe divers types de populisme, les uns nationalistes, les spécialistes tel Pierre-André Taguieff ont pu parler de national-populisme, les autres imprégnés d'idéologies empruntées au communisme, au marxisme ou au gauchisme, les autres encore beaucoup plus indéterminés politiquement, comme c'est le cas en Italie avec le mouvement Cinq étoiles dirigé par Beppe Grillo. Le citoyen est appelé à se rendre aux urnes certes, mais pour contester ou détruire le système politique en place, ou ce qui en reste, et donc pour se présenter comme des acteurs anti-système, quitte en même temps à ce que demeure le projet de s'installer au pouvoir. Les mouvements populistes peuvent être ambivalents, et leur propre est de ne jamais être embarrassés par leurs contradictions. Ils restent eux-mêmes politiques, et même s'ils trouvent une partie de leur inspiration dans des idéologies hostiles à l'idée de citoyenneté, ils entendent donner la parole aux citoyens, ou du moins à certains d'entre eux, et tentent de progresser de façon légale, je dirai même, respectueuse du droit, de la loi, et finalement respectable. Les populismes contemporains ne sont pas tentés par le terrorisme ou par le putsch, la violence les dessert.

Une autre piste est explorée lorsque la citoyenneté semble à ce point vide de sens qu'elle appelle, pour qui a soif de démocratie, une sorte de purge, une phase historique dans laquelle la crise du système politique et des institutions démocratiques serait poussée à l'extrême. Deux voies opposées peuvent alors être explorées par des acteurs qui agissent non plus comme citoyens, mais comme figures du changement radical. La première voie est celle de la tentative révolutionnaire, de l'appel à une rupture qui n'exclut pas la violence et qui vise à mettre en place un nouveau pouvoir. La citoyenneté n'a guère sa place dans de tels projets. La deuxième voie consiste à agir à un autre niveau, non directement politique, à mettre en forme un mouvement social, culturel, démocratique qui se tient à distance du système méprisé et rejeté des partis, qui attend qu'il se décompose entièrement, ou qu'il se transforme massivement. Il en est ainsi avec ce que les mouvements de type « indignados » ou « Occupy Wall Street » peuvent incarner de meilleur : une inspiration démocratique, en même temps qu'une opposition à la logique économique dominante, qui se joue en dehors des partis, et avec l'idée que ces partis n'ont rien à apporter.

À quel niveau peut et doit s'exercer la citoyenneté ? Classiquement, celle-ci est pensée dans les catégories de l'État-nation, et elle trouve à s'exercer au niveau national, avec les élections présidentielle, législatives et, déjà plus confusément, sénatoriales. S'y ajoute depuis longtemps le niveau local, municipal, et, entre les deux, le niveau régional ou départemental. Mais trois phénomènes modifient considérablement la donne.

Le premier est la construction européenne. Sommes-nous aussi des citoyens européens ? La question a été formulée, notamment, par Jürgen Habermas, qui plaide pour une citoyenneté européenne, et a demandé parmi les premiers que soit créée une constitution européenne. Elle est d'actualité tant les courants anti-européens sont devenus puissants dans notre pays, comme dans d'autres en Europe, et pas seulement au Royaume-Uni. Certes, nous votons pour le parlement européen, les citoyens y sont représentés, mais il existe une critique extrêmement forte vis-à-vis de l'Europe du point de vue de la citoyenneté, qui ne serait que bien mal représentée tant le pouvoir de Bruxelles serait lointain, technocratique. Mais il faut aller plus loin dans la réflexion. L'Europe, au départ, est destinée à empêcher le

retour de la guerre, elle repose sur des valeurs morales, ou éthiques, et sa première grande réalisation est la CECA : une communauté économique en charge des deux secteurs les plus centraux pour faire la guerre, le charbon et l'acier. Aujourd'hui, ces valeurs semblent délaissées, ou obsolètes, l'Europe est surtout attendue pour sa capacité à régler des questions économiques. Et elle est du coup perçue comme bien peu citoyenne. Elle le serait davantage s'il y avait un souffle, un projet, une culture une histoire européennes, ce qui n'est pas le cas – sauf à penser que les valeurs chrétiennes sont au fondement de l'Europe, ce qui est une idée que refusent bien des Européens. Ce qui peut être généralisé, et j'ouvre ici une parenthèse : la citoyenneté pour être désirée ne peut pas être pensée sans des valeurs, une culture, des références, des repères culturels et historiques, elle a besoin d'un cadre, par exemple national, qui comporte de tels éléments. Ce qui nous rappelle qu'il n'est pas si facile que cela d'opposer deux conceptions de la Nation, et de dire qu'il faut choisir entre un modèle « à la française », politique, « un plébiscite de tous les jours » dit Ernest Renan dans une célèbre conférence, et un modèle « à l'allemande », culturelle, historique, « *völkisch* » : oui, la conception que nous avons en France de la citoyenneté l'inscrit dans un modèle politique plus général qui la dissocie théoriquement de l'identité historique et culturelle, mais en réalité, cette dissociation est partielle, car sans référence à une culture commune, à une identité historique, il est difficile d'être pleinement citoyen. La communauté des citoyens forme la nation, et la nation n'est pas uniquement une unité politique, et encore moins une unité économique. C'est ce que vient dire d'une certaine façon la notion d'intégration, qui mêle des dimensions politiques et des dimensions culturelles.

Deuxième phénomène récent, la mondialisation. Que signifie être citoyen dans un pays si les principales logiques qui façonnent notre existence débordent ou dépassent l'État-nation, si notre existence est surdéterminée par le capitalisme financier dont l'espace est planétaire, si les grandes questions sur lesquelles nous devons exercer notre entendement appellent de penser global ? Nous sommes tous préoccupés, par exemple, par le changement climatique, ou par l'existence de risques globaux – une centrale nucléaire qui explose par exemple. Comment être citoyen face à de tels enjeux ? Nous avons soif de justice, comment lutter contre l'injustice si elle relève de processus qui fonctionnent à

une échelle supra ou transnationale ? Un vieux mot est dès lors parfois remis à d'honneur, celui de cosmopolitisme : peut-on être des citoyens du monde, comment ? La citoyenneté fait de chaque citoyen quelqu'un qui dispose de droits, mais aussi de devoirs. Parmi ces devoirs, certains conduisent à se projeter dans le temps, à se comporter de manière responsable non pas pour soi, pour ses proches, pour sa société hic et nunc, mais pour ses enfants, sa descendance et l'humanité toute entière. Comment transformer cette exigence éthique, morale, en conscience et droits et devoirs citoyens ? Ce n'est pas si simple.

Troisième phénomène important, les migrations internationales, qui ont beaucoup changé en une trentaine d'années. Les migrants sont plus qu'hier inscrits dans des réseaux plus ou moins imaginaires ou virtuels qui font qu'ils se sentent citoyens d'ici, et d'ailleurs, qu'ils veulent un double lien, comme citoyen de leur pays d'origine, et comme citoyen de la société où ils vivent. La double nationalité est parfois une réponse, mais pas toujours facile, elle peut par exemple poser des difficultés pour qui doit faire son service militaire, ou appartenir à une équipe nationale dans un sport. Peut-on, et à quelles conditions, être parfaitement citoyen dans deux ou trois pays distincts ?

Le problème n'est donc pas seulement de vérifier, selon la belle expression de Pierre Rosanvallon, que le sacre du citoyen n'est pas remis en cause. Il est aussi de voir à quelles conditions la citoyenneté peut-être étendue encore, et adaptée aux défis contemporains. Si la citoyenneté est d'abord un droit, ou un ensemble de droits, il faut envisager une réponse qui tient compte de la capacité de chacun à bénéficier de ces droits. Une belle réponse est proposée par le prix Nobel d'économie Amartya Sen lorsqu'il emploie le concept de « *capabilities* », la capacité individuelle à se construire, à maîtriser son destin, son expérience. Il faut développer les « *capabilities* ». Et cela peut passer par la mise à la disposition de chacun de ressources permettant précisément de développer ces « *capabilities* ». L'éducation, l'accès au savoir, à la connaissance sont ici évidemment primordiaux, et je pense que c'est une de vos raisons d'être : les bibliothèques constituent une clé d'entrée privilégiée dans cet accès, à partir du moment où elles sont non pas un musée ou un conservatoire de l'écrit, mais le lieu où s'effectue la transmission du savoir et de la pensée. Ce qui passe

peut-être par une accélération de la mutation de leurs activités. Pour moi, la caricature du vieux bibliothécaire, qui aime ses livres et déteste être dérangé par les lecteurs est totalement périmée, nous sommes entrés dans un univers où les bibliothèques aident chacun à se diriger dans le maquis des ressources disponibles, accueillent, conseillent, aident, pilotent les usagers. La bibliothèque est citoyenne, aujourd'hui, ce qui veut dire qu'elle contribue à deux choses. D'une part, elle contribue à rendre chaque citoyen plus actif et plus conscient, elle élève la connaissance et de là la capacité d'action de chacun, elle contribue, dans le vocabulaire de Amartya Sen, à forger les « *capabilities* ». Et d'autre part, elle contribue à le faire dans un esprit citoyen, en veillant à faire en sorte que chacun, et pas seulement certaines parties de la population, puisse accéder aux services qu'elle offre. À accéder à l'information sur une base égalitaire. À apprendre à mieux la décrypter sur une même base. T. S. Marshall, que j'évoquais au début de cette conférence, ne se contente pas d'évoquer les droits successifs qui ont façonné le concept et la réalité de la citoyenneté, il évoque aussi les institutions qui les incarnent : je pense que les bibliothèques font partie de ces institutions, et qu'elles apportent une contribution utile pour bien des dimensions de la citoyenneté, qu'il s'agisse des droits civils et de la capacité de les exercer – la liberté de conscience est d'autant mieux assise que les citoyens ont accès à la lecture-, des droits politiques – ce sont de meilleurs électeurs si leur niveau d'éducation, de connaissance et d'information s'élève –, des droits sociaux ou des droits culturels.



Michel Wieviorka

More Posts

Follow Me:



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies. [En savoir plus](#)